

COMMENT PARLENT LES HOMMES POLITIQUES ?

Analyse prosodique de la parole politique publique : de la variation stylistique à la variation individuelle

Alice Bardiaux¹

A l'origine de cette étude, une réflexion sur le rôle de la parole et l'évolution des contextes situationnels de prise de parole en politique. L'attention est portée sur la variation stylistique de dimensions prosodiques à partir d'un corpus annoté de productions orales de quatre hommes politiques français dans deux situations de parole différentes. L'objectif de cette analyse est double : déterminer dans quelle mesure parler de phonostyle (style oral) spécifique de la parole politique est pertinent et, avec une approche variationniste et comparatiste des données, cerner la dynamique de la variation prosodique de la parole politique en relation avec les paramètres situationnels. L'étude envisage également l'impact des dimensions sociales et individuelles dans les productions langagières des hommes politiques. L'étude présentée dans cet article propose donc une réflexion sur les notions de phonostyle et de variation.

1 Aspirante FNRS, Université catholique de Louvain.

Nos sociétés modernes et démocratiques sont placées sous le signe de la communication, voire de l'hyper-communication : nouveaux médias, innovations dans les technologies de l'information, développement des techniques de communication rythment la vie sociale et structurent l'espace public (Charaudeau 2005, p.217). Dans ce cadre, les débats électoraux, les meetings politiques, les interviews télévisées et autres conférences de presse sont autant d'occasions pour les hommes et les femmes politiques de prendre la parole. Par leurs interventions massivement médiatisées, les personnalités politiques transmettent leurs idées ou communiquent sur leurs actions. Mais la parole leur permet également de construire une image en adéquation avec leur fonction et leurs objectifs politiques. Consciemment ou non, tout auditeur projette sur le discours politique certaines attentes, déterminées par le statut et la fonction de l'homme politique ainsi que par le contexte d'énonciation du discours (Charaudeau 2005, p.66). Dès lors, les propos des politiques sont attendus, analysés et bien souvent critiqués, tant sur le fond que sur la forme.

Parole politique : contexte et variation

Le discours politique : une prise de parole dans un contexte particulier

L'expansion de la communication politique peut être reliée à deux phénomènes caractéristiques des démocraties de masses : l'élargissement du champ de la politique et la croissance des médias de masses (Wolton, 1989). L'espace politique connaît donc une ouverture de ses thématiques, de son champ d'action et une modification de son support de communication, de diffusion.

Tout d'abord, les thèmes couverts par l'espace politique sont de plus en plus nombreux et certains d'entre eux semblent « 'sortis' de la sphère privée¹ pour devenir publics. » (Wolton 2008, p.91) Cette diver-

1 Par sphère privée, Dominique Wolton désigne « ce qui reste dans un ordre privé, à une échelle interpersonnelle ou de petits groupes, et qui en tout cas n'est pas destiné à être débattu sur la place publique » (Wolton, dans Mercier 2008, p.91). Autrement dit, il peut s'agir de questions personnelles (sur la vie privée, la famille, les goûts artistiques, les occupations de loisir, etc.) ou de sujets qui ne ressortent pas *a priori*

sification des thématiques abordées dans la sphère politique complexifie l'horizon d'attente du public vis-à-vis de l'homme politique : ce dernier ne peut plus se contenter d'être crédible (sérieux, compétent, vertueux), il doit aussi mettre en valeur d'autres aspects de son ethos, comme la sympathie, la compréhension ou l'humanité. Dès lors, on observe un déplacement du discours politique de la raison vers l'affect : l'intrusion des affaires privées dans le domaine politique renforce la domination de l'ethos face au logos dans la parole de l'homme politique (Charaudeau, 2005, p.35).

Cette tendance est accentuée par l'évolution du traitement de la parole politique par les médias. En effet, les médias passent d'une mise à distance préservant la transcendance de la parole politique (sacralisation) à l'intégration de la parole politique dans des programmes de société axés sur des thématiques privées et mettant en scène la parole collective (Soulages & Lochard, 2003). La télévision notamment met en scène l'homme politique dans des situations étrangères au contexte classique de l'espace politique (Marchand, 2007) : débats sur des thématiques privées, contacts directs avec le public, spectacularisation des interventions, etc.

L'ouverture et l'évolution de la médiatisation de l'espace politique ont donc contribué à instaurer un nouveau contrat de communication entre l'homme politique et le public, à côté du cadre traditionnel de prise de parole de l'homme politique. L'objectif premier de cette étude est de déterminer dans quelle mesure l'évolution des contextes situationnels de prise de parole vers une certaine « informalisation » ou « dépolitisation » influence les productions orales des politiques. A cette fin, la parole de quatre hommes politiques français est analysée dans deux situations contrastées, représentatives de l'évolution de la parole politique médiatisée. La première, plus traditionnelle, renvoie à des allocutions publiques officielles¹ dans le cadre de meetings politiques. La seconde, moins formelle, renvoie à des interventions lors

du pouvoir et des compétences de la politique (nous soulignons que certains de ces sujets, qui n'étaient pas du domaine public, le sont devenus : la religion, l'égalité des sexes, etc.).

- 1 Les hommes politiques prennent la parole en tant que leader de parti, en tant que représentant de ses membres et en tant que (futur) candidat aux élections présidentielles.

d'une émission télévisée dans le cadre de la campagne électorale de 2007¹.

Parole et variation

Les jugements portés par les auditeurs sur la parole des politiques se fondent sur plusieurs dimensions linguistiques et paralinguistiques du discours. En effet, tout message est doublement encodé par le locuteur (Fónagy 1983, pp.13, 228-229). Le niveau linguistique regroupe les aspects phonétiques, lexicaux, syntaxiques et discursifs des énoncés. Un deuxième codage, paralinguistique, s'ajoute au premier : les énoncés organisés sont actualisés par le locuteur, lui permettant d'ajouter du sens, de doter son message d'une deuxième signification, métaphorique : allongement de certains sons pour marquer l'emphase, interruptions et coupures pour mettre en évidence ou pour signaler une hésitation, etc.

Les productions orales résultent de la combinaison complexe de multiples dimensions. Un locuteur adapte tous les niveaux linguistiques et paralinguistiques (phonétique, lexical, syntaxique, discursif et prosodique) de ses énoncés en fonction de différents facteurs extralinguistiques : les caractéristiques propres au locuteur (comme l'âge ou le sexe), son origine géographique, les dimensions sociales (comme le niveau d'étude ou le milieu socioprofessionnel) et les paramètres de la situation de parole (comme la relation entre les locuteurs, la médiatisation de l'interaction, etc.) (Labov, 1976).

La variation stylistique de la parole politique publique

Comment parlent les hommes politiques et dans quelle mesure adaptent-ils leurs façons de parler selon les situations ? La réponse à ces questions sera apportée par l'observation de la prosodie de leurs discours. La prosodie concerne la mise en forme vocale des productions langagières, c'est-à-dire la mélodie de la voix (monotone ou variée),

1 Cette émission relève à la fois du débat politique classique, dans la mesure où les intervenants sont des hommes politiques répondant à des questions politiques dans un contexte électoral, et de l'émission de divertissement, dans la mesure où il y a une certaine spectacularisation des interventions et où les hommes politiques sont amenés à répondre à des questions sortant du cadre strict des thématiques publiques et politiques.

l'insertion de pauses (longues ou brèves, situées à des endroits attendus ou non), l'intensité (forte ou faible) de la voix, l'accentuation (de tous les mots, de certains mots), etc. Partant de l'hypothèse que les contextes de prise de parole des politiques ont évolué et que cette évolution a un impact sur les caractéristiques de la parole politique, l'étude mesurera donc, par la variation stylistique d'éléments prosodiques, le degré général d'informalisation de la parole politique.

Etudier la langue au niveau suprasegmental implique de constituer un corpus oral dans un cadre précis, conçu en fonction des objectifs de recherche. Les données du corpus d'étude sont des données naturelles, produites en contexte. Des séquences (meetings et émissions télévisées) ont été téléchargées, après vérification de la fiabilité de la source et de l'authenticité des données, pour l'élaboration du corpus de données brutes¹.

Le corpus propose deux enregistrements par locuteur et par situation, soit un total de 16 enregistrements ou 43 minutes et 35 secondes². La sélection des 16 extraits à partir des données brutes a été conditionnée par plusieurs critères. Chaque extrait devait durer minimum 120 secondes pour pouvoir être considéré comme représentatif de la parole du locuteur dans l'ensemble de l'enregistrement. De plus, les extraits ne devaient comporter que la parole du locuteur étudié et être de suffisamment bonne qualité : les passages comportant des interruptions par d'autres locuteurs ou les passages peu nets (applaudissements, toux, bruits de fond, etc.) ont donc été éliminés.

Qu'est-ce que le phonostyle et comment l'analyser ?

Phonostyle et paramètres prosodiques

La notion de phonostyle désigne une manière de parler caractéristique d'une situation de parole (présentation d'un journal télévisé, lecture d'une histoire, conversation spontanée entre amis, intervention

1 Les téléchargements ont été effectués grâce au programme de téléchargement et de conversion de format *Super*® gratuit disponible à l'adresse suivante : <http://www.erightsoft.com/SUPER.html>

2 Le logiciel *CoolEdit* ® a servi à la sélection des extraits. Il est également téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.cooledit-new.com/be/>

lors d'une conférence, etc.). Pour constituer un phonostyle, les énoncés oraux produits dans une situation précise doivent présenter une certaine homogénéité dans leurs caractéristiques linguistiques. Ainsi, l'étude proposée par Simon *et al.* (2010) identifie certaines situations (présentation d'un journal en radio et lecture à haute voix) dans lesquelles les productions orales se révèlent individuellement suffisamment homogènes et distinctes des productions dans d'autres situations pour être considérées comme un phonostyle.

Les paramètres prosodiques sur lesquels se fonde la caractérisation des styles oraux peuvent être regroupés en trois catégories. Les paramètres temporels renseignent sur la quantité d'éléments prononcés par le locuteur (taux d'articulation ou temps de parole articulée, silences exclus sur temps de parole total, silences compris) ainsi que sur la vitesse à laquelle il les prononce (débit d'articulation, soit le nombre de syllabes articulées sur temps de parole articulée – débit de parole, soit le nombre de syllabes articulées sur le temps total de parole). Les paramètres mélodiques mesurent si le locuteur parle plutôt haut ou plutôt bas (fréquence moyenne), s'il adopte un ton monotone ou expressif (étendue du registre) et si sa parole est davantage monocorde ou chantante (agitation mélodique, soit le nombre de demi-tons parcourus par syllabe). Les paramètres de proéminence indiquent la quantité d'éléments accentués par le locuteur (densité accentuelle et tempo) et la position de ces accentuations (accents finals ou initiaux).

Les hésitations et les interruptions, si elles ne concernent pas à proprement parler le niveau prosodique de la langue, sont également intéressantes à observer pour la caractérisation de phonostyles. Leur quantité et leur position dans la chaîne parlée sont susceptibles d'apporter des éléments intéressants à l'analyse des phonostyles et de la variation au sein d'un corpus de productions orales.

Présentation des données : équilibrage du corpus

Les allocutions, qui désignent la prise de parole officielle, représentent 50.78% du corpus tandis que les répliques, qui désignent les réponses des politiciens à des questions posées par le public de l'émission « J'ai une question à vous poser », représentent 49.22% du corpus : l'équilibrage situationnel du corpus est presque parfait, il n'y a pas de surreprésentation d'une situation par rapport à l'autre.

Homme politique	Contexte situationnel de prise de parole	Durée
François Bayrou	Allocution (discours de fin d'élection)	02'58''
	Allocution (conseil national de l'UDF)	03'01''
	Réplique (émission TF1)	02'46''
	Réplique (émission TF1)	03'02''
Olivier Besancenot	Allocution (université d'été de la LCR)	03'15''
	Allocution (université d'été de la LCR)	02'58''
	Réplique (émission TF1)	02'48''
	Réplique (émission TF1)	02'20''
Philippe De Villiers	Allocution (université d'été du MPPF)	02'16''
	Allocution (université d'été du MPPF)	01'33''
	Réplique (émission TF1)	02'35''
	Réplique (émission TF1)	03'20''
Nicolas Sarkozy	Allocution (université d'été du MEDEF)	02'26''
	Allocution (université d'été du MEDEF)	03'00''
	Réplique (émission TF1)	02'25''
	Réplique (émission TF1)	02'32''

Figure (1) Tableau récapitulatif des données du corpus

Traitement des données

L'analyse de la parole nécessite un travail préalable de traitement des données afin de les rendre exploitables. Ce travail consiste en la transcription et l'annotation des extraits de parole, deux étapes conçues en fonction des éléments à observer. La transcription orthographique et phonétique et l'annotation du corpus d'étude ont été réalisées grâce au logiciel *Praat*¹. La première étape du traitement des données est la transcription orthographique des extraits et l'alignement de cette transcription sur le son². Une deuxième transcription, phonétique, est ensuite générée semi-automatiquement et vérifiée par le transcripteur.

Le script *Prosogramme*³, appliqué aux extraits sonores transcrits et alignés, fournit une stylisation du son, détecte les noyaux syllabiques et représente leur courbe de fréquence, leur durée et leur intensité. Un second script, *ProsoProm*⁴, détecte automatiquement les syllabes prédominantes du fichier son sur la base de plusieurs critères (durée relative de la syllabe par rapport aux syllabes environnantes, écart tonal relatif de la syllabe par rapport aux syllabes environnantes, montée mélo-

1 Ce logiciel a été conçu par Paul Boersma et David Weenink de l'Institut des sciences phonétiques de l'Université d'Amsterdam. Il est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.fon.hum.uva.nl/praat/>

2 L'alignement de la transcription sur le son est réalisé semi-automatiquement grâce au script *EasyAlign* (Jean-Philippe Goldman, <http://latlculi.unige.ch/phonetique/>) fonctionnant sous *Praat*.

3 Ce script a été réalisé par Piet Mertens (Katholiek Universiteit Leuven) : <http://bach.arts.kuleuven.be/pmertens/prosogram/>

4 Ce script a été réalisé par Jean-Philippe Goldman (Université de Genève), il constitue un prolongement du *Prosogramme* de Piet Mertens.

dique, pause subséquente). Cette détection des syllabes proéminentes est indispensable pour caractériser d'autres paramètres prosodiques comme l'accentuation, le rythme ou le tempo.

Hypothèses de recherche

La présente étude propose de vérifier trois hypothèses. Tout d'abord, il s'agira de déterminer si les productions de parole des quatre locuteurs et dans les deux contextes de prise de parole présentent des caractéristiques prosodiques suffisamment homogènes pour être considérées comme un phonostyle particulier. Ensuite, l'hypothèse centrale de cette étude sera éprouvée, à savoir : dans quelle mesure l'évolution des contextes de prise de parole des politiques influe-t-elle sur les comportements prosodiques ? Enfin, les profils socioprofessionnels de chaque locuteur seront examinés afin de déterminer leur influence, à côté des facteurs situationnels, sur les productions orales des politiques.

La parole politique publique, un phonostyle ?

Avant d'étudier la variation interne à une série de productions langagières, établir la cohésion de l'ensemble étudié permettra d'éventuellement confirmer l'existence de « genres » à l'oral et donc d'envisager la parole politique publique comme un tout cohérent. La première hypothèse de cette étude suppose donc que l'ensemble des productions étudiées présente suffisamment d'homogénéité dans les dimensions prosodiques pour constituer un genre oral, un phonostyle spécifique, distinct d'autres genres situationnels comme les conférences, les journaux parlés, les conversations courantes, etc.

Dans la conclusion de leur étude, Simon *et al.* (2010) apportent une réponse mitigée à la question « existe-t-il des phonostyles caractéristiques de certaines situations de parole ? ». Leurs résultats montrent une grande homogénéité des comportements prosodiques uniquement dans certaines situations de parole comme la présentation du journal en radio ou la lecture à haute voix. Dans le cadre de la comparaison entre phonostyles proposée par Simon *et al.* (2010), les discours politiques se révèlent relativement homogènes et présentent des valeurs de débit qui les distinguent des autres styles oraux, deux caractéristiques qui

amènent les auteurs à considérer que la parole politique est « relativement normé[e] et qu’[elle] indui[t] des comportement vocaux stéréotypés, et donc identifiables » (Simon *et al.*, 2010).

Dans le présent corpus également, les valeurs d’un certain nombre de marqueurs prosodiques se rejoignent entre les deux situations. Ainsi, les marqueurs temporels se révèlent particulièrement pertinents pour la distinction de la parole politique par rapport à d’autres styles oraux : ils manifestent une assez grande homogénéité entre les deux situations étudiées, que ce soit dans les moyennes globales des taux ou des débits d’articulation (tableaux (2) et (3)), et présentent des valeurs relativement extrêmes par rapport à des productions dans d’autres contextes communicationnels (tableau (4)). Les observations de l’étude rejoignent l’hypothèse de Danielle Duez selon laquelle un taux d’articulation faible et un débit plutôt lent seraient à la fois le signe d’un discours solennel (signes de structuration et de mise en évidence) et d’un discours hésitant (signes de planification et de construction progressive) (Duez, 1999).

	Allocution	Réplique
Taux d’articulation (%)	72.7	73.5

Tableau (2) Moyenne des taux d’articulation par situation

	Allocution	Réplique
Débit de parole (syllabes/seconde)	4	4.3
Débit d’articulation (syllabes/seconde)	5.5	5.8

Tableau (3) Moyenne des débits de parole et d’articulation par situation

	Parole politique	Journal parlé	Conférence universitaire	Lecture	Récit conversationnel	Demande d’itinéraire
Taux d’articulation (%)	73.1	86	81	76	69.5	64.9
Débit d’articulation (syllabes/seconde)	5.65	5.87	5.45	6.13	5.73	5.52

Tableau (4) Taux et débit d’articulation de la parole politique (valeurs issues de notre corpus), du journal parlé, de la conférence universitaire, du récit conversationnel, de la lecture (valeurs issues de l’étude de Simon *et al.*, à paraître)

L'homogénéité des productions du corpus se marque également dans les paramètres de proéminence : la densité accentuelle et le tempo sont généralement proches, quelle que soit la situation de parole. De plus, comparée aux valeurs indiquées par Simon *et al.* (à paraître) pour d'autres styles oraux, la densité accentuelle (nombre de syllabes proéminentes par rapport au nombre de syllabes articulées) est parmi les plus élevées. La parole politique en général favorise donc les unités intonatives brèves, produisant un fort effet de scansion qui contribue à l'élaboration d'un profil prosodique stéréotypé de la parole politique publique.

	Journal parlé	Lecture	Allocution politique	Conférence universitaire	Interview à la radio	Demande d'itinéraire	Récit conversationnel
Densité accentuelle (%)	29.6	25.1	33.7	29	35.4	30.9	25.7

Tableau (5) Moyenne de la densité accentuelle par style (Simon *et al.*, à paraître)

Tous ces marqueurs contribuent de la sorte à un effet d'homogénéité de la parole politique et confirment la pertinence d'une conception de l'ensemble de ces productions langagières en tant que phonostyle particulier.

La variation de la parole politique publique selon deux situations

L'objectif central de l'étude consiste à mesurer la variation des productions orales d'hommes politiques en fonction des situations de prise de parole. Cerner précisément les caractéristiques des deux situations de parole sélectionnées est indispensable afin d'être en mesure de dire à quel point elles se différencient, l'objectif étant de déterminer si une situation relève plutôt de la proximité ou de la distance. Toutefois, la caractérisation des situations entre les pôles de proximité et de distance ne s'effectue pas sur un unique critère. Il s'agit donc d'isoler des paramètres situationnels potentiellement responsables des variations prosodiques. Pour chaque paramètre, les situations sont évaluées sur un continuum entre les deux pôles opposés (proximité et distance). Cette modélisation des situations de parole est inspirée du modèle conceptionnel établi par Peter Koch et Wulf Oesterreicher (Koch & Oesterreicher, 2001, p.586) dans le cadre d'une réflexion sur l'analyse de la variation stylistique dans le discours.

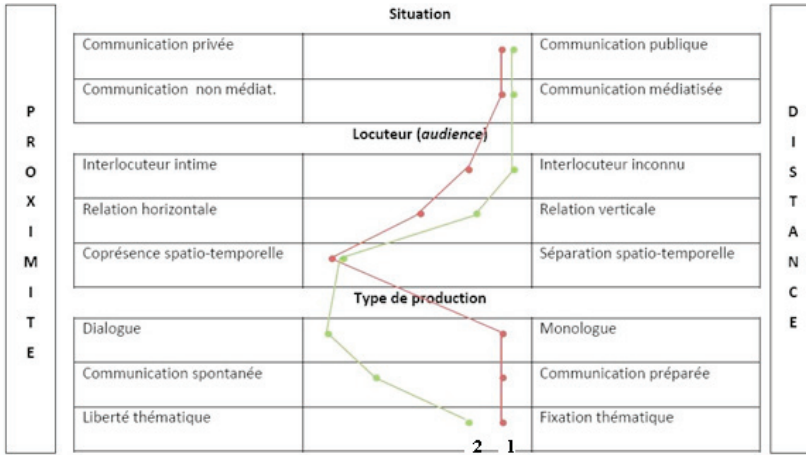


Figure (1) Relief conceptionnel des situations de parole d'après le modèle de Koch et Oesterreicher

Légende : 1 = allocution 2 = réplique

L'opposition première entre les deux situations concerne le caractère monologal ou dialogal de la situation : les allocutions constituent des monologues (sans intervention extérieure) tandis que les répliques sont produites dans un cadre dialogal (réponse à une question). Toutefois les situations de parole présentent un certain nombre de points communs ou convergents. Ainsi, les caractères public¹, médiatique et de coprésence sont présents à un degré identique pour chacune des deux situations tandis que l'évaluation des paramètres de fixation thématique, de préparation du discours, de relation entre les locuteurs et de degré d'intimité s'orientent vers le même pôle dans les deux situations mais selon des degrés divers.

Globalement, les deux situations s'orientent davantage vers le pôle de la distance. Seul le facteur de coprésence spatio-temporelle les

1 Les répliques et les allocutions se déroulent toutes deux devant un large public. Toutefois, les allocutions sont en premier lieu des discours prononcés devant une assemblée : la médiatisation n'est pas l'objectif premier de l'événement. À l'inverse, les répliques sont produites dans un contexte par définition à vocation médiatique. C'est pourquoi les allocutions sont légèrement moins médiatisées que les répliques sur le présent modèle. Par ailleurs, puisque les répliques s'adressent en partie à la personne qui a posé une question, elles peuvent être considérées comme moins « publiques » que les allocutions qui s'adressent à un auditoire, sans distinction entre les personnes qui le composent.

fait converger conjointement vers le pôle de proximité. Les paramètres définissant le type de production permettent de distinguer davantage les situations, l'une orientée vers la distance, l'autre vers plus de proximité. La faible quantité de paramètres divergents nous permettra d'identifier plus aisément quelles dimensions de la situation influent sur la variation des marques prosodiques. Ainsi, si l'analyse de nos marqueurs linguistiques fait apparaître des divergences entre les deux situations, les paramètres « monologue vs. dialogue » et « communication préparée vs. communication spontanée » pourront être considérés comme particulièrement déterminants dans la variation stylistique. À l'inverse, si les variations observées ne se distribuent pas suivant les deux situations, d'autres facteurs susceptibles d'entrer en corrélation avec les marques linguistiques relevées seront avancés (*cf. infra*).

Les variations du débit d'articulation (tableau (3)) et du taux d'hésitation (nombre d'hésitations par syllabe articulée) distinguent nettement les allocutions des répliques. Le degré de préparation est particulièrement pertinent pour expliquer ces variations.

	Allocution	Réplique
Hésitations/syllabe articulée	0.007	0.021
Interruptions/syllabe articulée	0.004	0.009

Tableau (6) Taux d'hésitations et d'interruptions par situation

Ainsi, dans la situation moins formelle (répliques), les hommes politiques ont tendance à adopter un débit de parole légèrement plus rapide et à faire davantage d'hésitations et d'interruptions. À l'inverse, dans les allocutions, ils adoptent un style plus solennel en ralentissant le débit et en commettant moins d'hésitations et d'interruptions.

Une observation détaillée des mesures prosodiques obtenues a permis de mettre en évidence des dimensions situationnelles qui n'étaient pas apparues pertinentes lors de l'élaboration du relief conceptionnel général. Ainsi, la fixation thématique¹, qui avait semblé réunir les deux situations, varie suffisamment pour avoir une influence principalement sur les paramètres mélodiques et susciter une variation

1 La fixation thématique est l'un des paramètres de la situation définis par Koch et Oesterreicher. Il désigne la latitude dont disposent les locuteurs dans les thématiques qu'ils abordent. Ainsi, une situation très formelle (journal parlé, conférence, discours officiel, etc.) exigera des locuteurs qu'ils abordent certains sujets à l'exclusion d'autres tandis que des situations plus familières laisseront aux locuteurs davantage de liberté dans le choix des sujets.

« intra-situationnelle ». En effet, l'hétérogénéité au sein des répliques quant à la fréquence moyenne, l'étendue du registre et le mouvement mélodique trouve presque systématiquement son explication dans la variation de la thématique abordée : lorsqu'un sujet sensible ou important est abordé, tous les locuteurs ont tendance à augmenter leur hauteur tonale moyenne (voir Gussenhoven 2002 sur les valeurs dérivées du *frequency code* pour le marquage topical), à étendre leur registre et à adopter un ton plus mélodique (agitation mélodique plus importante). Ces observations confirment l'hypothèse de Monique Demers selon laquelle l'état émotionnel (influencé par le sujet abordé) peut être responsable de la variation de hauteur et de l'étendue du registre vocal (Demers, 2003).

Par ailleurs, parmi les marqueurs prosodiques étudiés, ceux qui sont sensibles à une plus grande quantité de paramètres extralinguistiques semblent être les paramètres mélodiques. Ainsi, à côté du degré de préparation et de la thématique abordée, l'objectif (ou l'enjeu) communicationnel (le type d'énoncé : informatif, argumentatif, etc.) corrélé à l'implication du locuteur dans son discours ainsi que la nature du public (plus ou moins connu, intime) influencent à la fois la fréquence fondamentale moyenne, l'étendue du registre et le mouvement mélodique par seconde (Simon *et al.* 2010). En effet, lorsque le locuteur cherche à convaincre et qu'il s'implique fortement dans son discours, une augmentation de la fréquence et de la mélodicité et une extension du registre vocal sont observées.

Profils prosodiques personnels des hommes politiques

A côté des facteurs situationnels, d'autres éléments entrent en jeu dans la variation de certains paramètres prosodiques : facteurs individuels, géographiques ou sociaux (voir 12). Ces autres facteurs de variation sont pris en compte pour expliquer des variations prosodiques non corrélées aux paramètres situationnels opposant les allocutions et les répliques. L'établissement d'un profil pour chaque homme politique met en évidence certaines divergences qui pourraient être la source de variations prosodiques :

	François Bayrou	Nicolas Sarkozy	Olivier Besancenot	Philippe De Villiers
Sexe	Homme	Homme	Homme	Homme
Date de naissance	25 mai 1951	28 janvier 1955	18 avril 1974	25 mars 1949
Niveau d'études	BAC + 5	BAC + 7	BAC + 3	BAC + 7
Type d'études	Agrégation de lettres classiques	• Maîtrise de droit privé • DEA en sciences politiques	Licence en histoire	• Maîtrise en droit public • Diplôme de l'institut d'études politiques de Paris • Diplôme de l'ENA
Profession	Enseignant	Avocat	Facteur	Avocat
Parti politique ²	MoDem (centre)	UMP (droite – centre droit)	LCR (extrême gauche)	MPF (droite)
Activités politiques successives exercées jusqu'en 2007	• Député parlementaire • Conseiller général des Pyrénées-Atlantiques • Ministre de l'éducation nationale • Président du MoDem	• Maire de Neuilly • Porte parole du gouvernement • Ministre d'Etat (à plusieurs reprises, sous plusieurs gouvernements) • Président de l'UMP	Porte-parole de la LCR	• Député parlementaire • Président du conseil général de Vendée • Secrétaire d'Etat chargé de la communication • Ministre de la culture et de la communication

Tableau (7) Profil social des locuteurs (en 2007)

Les locuteurs ont été sélectionnés pour présenter le moins de variables sociales divergentes possible afin de ne pas interférer avec les variables situationnelles dans la variation linguistique. Toutefois, leur appartenance politique oppose les quatre locuteurs, l'âge et les activités politiques séparent Olivier Besancenot des trois autres locuteurs et le type d'études et la profession distinguent François Bayrou et Olivier Besancenot d'un côté et Nicolas Sarkozy et Philippe De Villiers de l'autre.

Dans ce cadre, Monique Demers postule que les marqueurs mélodiques (la fréquence moyenne et l'étendue du registre) seraient un indice du statut socioprofessionnel du locuteur. Ainsi, la « voix du plus fort » (Demers, 2003) serait caractérisée par une fréquence moyenne plus basse associée à un registre plus étendu (Ohala, 1984, p.14). Par ailleurs, les variations des marqueurs temporels seraient également à corrélérer, suivant l'hypothèse formulée par Danielle Duez (Duez, 1999), à la situation de pouvoir : les personnalités au pouvoir ou détenant une autorité plus grande ont tendance à produire des pauses plus longues et plus fréquentes, et ont donc un taux d'articulation plus faible, que les personnalités politiques de l'opposition ou détenant une autorité moindre. Ces hypothèses seront donc vérifiées à partir des données du corpus de parole politique.

Un profil social individuel par locuteur a été élaboré, reprenant les traits jugés pertinents dans le cadre d'une étude de la parole des hommes politiques. Ces profils ont permis d'identifier des points communs et divergents entre les quatre hommes politiques. Ces caractéristiques sont

susceptibles d'intervenir, conjointement aux dimensions de la situation, dans la variation de leur parole. Dès lors, une corrélation entre ces facteurs sociaux et la réalisation de certains comportements langagiers a été établie, mettant au jour l'existence d'une variation sociale révélatrice de styles oraux spécifiques à chaque locuteur.

La fréquence fondamentale moyenne et l'étendue du registre ainsi que le taux d'articulation semblent déterminés, exclusivement pour la fréquence et l'étendue et en partie pour le taux, par la position de pouvoir du locuteur. Ainsi, Olivier Besancenot, qui occupe une position de pouvoir inférieure et dont le profil socioprofessionnel est le moins valorisé, parle nettement plus haut et dispose d'un registre moins étendu que les trois autres locuteurs. Il en va de même pour le taux d'articulation. Olivier Besancenot et Philippe De Villiers, hommes politiques plus marginaux et dans une situation de pouvoir inférieure à celle de Nicolas Sarkozy et François Bayrou, ont tendance à parler davantage (taux d'articulation plus élevé) afin de « remplir le temps pour exprimer [leurs] idées, [leurs] arguments » (Duez, 1999, p.96), de convaincre. A l'inverse, pour Nicolas Sarkozy, en ménageant des temps de pause plus importants, il s'agirait « simplement de rappeler ou d'expliquer, de pacifier et de garder un certain mystère » (Duez, 1999, p.96). De plus, l'âge du locuteur semble également avoir une importance déterminante sur la fréquence fondamentale et l'étendue du registre : encore une fois, Olivier Besancenot, le plus jeune des quatre locuteurs, se distingue nettement.

	Olivier Besancenot	François Bayrou	Philippe De Villiers	Nicolas Sarkozy
Fréquence moyenne (Hertz)	200.95	157.47	154.74	164.76
Etendue du registre (1/2 tons)	13.5	13.3	14.7	16.7
Taux d'articulation (%)	77.1	71.2	74.7	69.4

Tableau (8) Comparaison de la fréquence, de l'étendue du registre et du taux d'articulation chez les quatre locuteurs

Conclusion

L'étude débute par la caractérisation de la parole politique en tant que genre oral spécifique et homogène et l'analyse de la variation au sein même de ce genre. L'observation détaillée des enregistrements par situation a permis non seulement de cerner l'impact des dimensions situationnelles *a priori* peu déterminantes dans la variation stylistique mais aussi d'identifier de nouveaux aspects de la situation influant les marqueurs prosodiques.

Le recours aux facteurs situationnels (monologue-dialogue, degré de préparation, thématique, implication et degré d'intimité), sociaux (position de pouvoir, parcours socioprofessionnel) et individuel (âge) a permis d'expliquer la quasi-totalité des réalisations linguistiques étudiées. Toutefois, les paramètres de proéminence et certaines valeurs des paramètres mélodiques et temporels et des hésitations résistent à une mise en relation avec ces facteurs extralinguistiques. Les paramètres de proéminence (la densité accentuelle aussi bien que le tempo d'articulation) semblent ressortir exclusivement de la variation individuelle, dotant la parole de chaque homme politique de caractéristiques propres et reconnaissables. Dans une moindre mesure, la hauteur tonale, l'étendue et l'occupation du registre et le mouvement mélodique seraient également déterminés, à côté des facteurs situationnels et sociaux, par des facteurs individuels.

Cette analyse en trois temps a donc permis d'identifier la parole politique en tant que phonostyle et de distinguer en son sein, pour les quatre locuteurs étudiés¹, les comportements prosodiques typiques d'une situation des comportements prosodiques typiques d'un individu.

Bien des aspects du discours politique restent encore à explorer. Si le discours politique est étudié par de nombreuses disciplines (sciences politiques, sociologie, sciences de la communication, linguistique, anthropologie, etc.), rares sont les études croisant les diverses approches et proposant un regard pluriel sur cet objet complexe. Par conséquent, envisager une analyse multidisciplinaire du discours politique, semble

1 Le corpus est trop restreint pour généraliser ces conclusions à l'ensemble des productions de parole politique.

particulièrement riche de sens. Une telle intégration des points de vue dans un large cadre d'analyse permettrait de saisir pleinement la complexité du fonctionnement de la parole publique de l'homme politique et de dresser un tableau des relations entre parole et politique.

Références

- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Degand L. & Simon A. C. (2009). Mapping prosody and syntax as discourse strategies: How Basic Discourse Units vary across genres, In A. Wichmann, N. Dehé, D. Barth-Weingarten (eds), *Where prosody meets pragmatics*, Bingley : Emerald Group Publishing Limited.
- Demers, M. (2003). La voix du plus fort. Etude acoustique sur le registre vocal en tant qu'indicateur sociolectal et dialectal en français spontané. Dans M. Demers (éd.), *Registre et voix sociale*, Québec : Nota Bene.
- Duez, D. (1999). La valeur symbolique des pauses dans la parole publique des hommes politiques. *Fatis de langue*, v.7, n°13, 91-97.
- Duez, D. (2001). Signification des hésitations dans la production et la perception de la parole spontanée. *Revue Parole*, n°17/18/19, 113-138.
- Goldman, J.-Ph., A. Auchlin & A.C. Simon (2011). Description prosodique semi-automatique et discrimination de styles de parole. In Yoo, H.-Y. & Delais-Roussarie, E. (Eds). *Actes d'IDP 2009*. Paris, pp. 207-221.
- Gussenhoven, C. (2002). Intonation and Interpretation: Phonetics and Phonology. Dans *Speech Prosody 2002: Proceeding of the First International Conference on Speech Prosody*, Aix-en-Provence.
- Koch, P. & Oesterreicher, W. (2001). Langage parlé et langage écrit. Dans G. Holtus, M. Metzeltin & C. Schmitt (éd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, (pp.584-627), Tübingen: Max Niemeyer.
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*, Paris : Minuit.
- Marchand, P. (2007). *Le grand oral. Les discours de politique générale de la Ve République*. Bruxelles : De Boeck.
- Meunier, J.-P. & Peraya, D. (2004). *Introduction aux théories de la communication. Analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique*. Bruxelles : De Boeck.
- Ohala, J. (1984). An ethological perspective on common cross-language utilization of f0 of voice. *Phonetica*, n°41, 1-16.
- Simon A.C., A. Auchlin, M. Avanzi & J.-Ph. Goldman (2010). Les phonostyles: une description prosodique des styles de parole en français. In Abecassis, M. & G. Ledegen (Eds). *Les voix des Français. En parlant, en écrivant*. Berne: Peter Lang, pp. 71-88.
- Soulages, J.-C. & Lochard, G. (2003). La parole politique à la télévision. Du logos à l'éthos. *Réseaux*. n°118, 65-94.
- Wolton, D. (1989). Les médias, maillon faible de la communication politique. *Hermès*. n°4, 165-179.
- Wolton, D. (2008). Les contradictions de la communication politique. Dans Mercier, A. (éd.). (2008). *La communication politique*. Paris : CNRS Editions.